

Cette fin d'année est l'occasion de dresser le bilan d'une année 2017 bien chargée pour la commune et de dégager quelques perspectives pour 2018.

Ainsi 2017 aura vu la réalisation d'un certain nombre de grands projets contribuant au « mieux vivre ensemble » qui nous est si cher...

En premier lieu les travaux d'enfouissement et de sécurisation sur la partie haute du village donnent pleinement satisfaction tant du point de vue de la sécurité des piétons que de celui de l'embellissement du cœur village. Si ces travaux ont occasionné quelques gênes, la concertation permanente entre la commune, le maître d'œuvre ont permis de réaliser un travail de qualité en respectant les délais et...les coûts du marché.

Parallèlement à ces travaux, nous avons profité de la présence de l'entreprise Pariset pour réaliser une réfection des trottoirs dans des zones jugées prioritaires au regard de ce qui nous semble être l'intérêt général. On peut comprendre l'impatience de certains à « faire partout, tout de suite ! » mais les contraintes budgétaires obligent à dégager des priorités que nous assumons. Nous continuerons cet effort en 2018...

Ces travaux complétés par l'aménagement paysager de la place Maurice Carême, le remplacement de la toiture de la maison du temps libre et la rénovation et la mise en sécurité des jeux d'enfants à côté de l'école primaire contribuent à l'amélioration du cadre général du village. Ce souci d'embellissement doit être porté par tous. Chacun y contribue par l'entretien de son environnement proche...

L'étude d'urbanisme menée sur le secteur de la Croix Vannier a été très riche en enseignement et dégage des perspectives pour les 15 à 20 ans à venir. La restitution de cette étude lors de la réunion publique de novembre a été très suivie et montre votre attachement à notre village et à son devenir.

Ainsi la création de 4 logements neufs par an semble être une hypothèse réaliste pour assurer le renouvellement de la population et maintenir le dynamisme du village. Cette étude nous donne des arguments forts dans le cadre de l'élaboration du nouveau PLU à l'échelon intercommunal. Ce document fixe les règles de l'urbanisme à l'échelle du village : où peut-on construire, dans quelles conditions, quelles priorités... ? Pour l'heure, la seule zone potentiellement aménageable est celle des Brascottes. En concertation avec les propriétaires, nous ouvrirons ce chantier dès 2018.

Parmi les autres perspectives, la rénovation de l'éclairage public grâce aux aides de l'Etat (programme territoire à énergie positive) nous permettra de faire des économies importantes sur la facture d'électricité. L'aménagement des entrées du village se fera dans le double souci de préserver des espaces de stationnement hors trottoirs et, surtout, de contribuer par des aménagements adaptés à réduire la vitesse de certains automobilistes. Il s'agit là de répondre à une préoccupation très souvent formulée par les riverains.

A l'occasion de ce dernier bulletin, je remercie vivement l'équipe municipale pour son dévouement et plus généralement toutes les personnes qui œuvrent d'une façon ou d'une autre à la vie et à la vitalité de Chaudeney.

Je vous invite chaleureusement à la cérémonie des vœux du samedi 13 janvier où j'aurai le plaisir de vous rencontrer. Bonnes fêtes de fin d'année et bonne année 2018.

Le Maire

E. Payeur